



EXTRAIT DU RÉGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
BAYONNE

SEANCE DU 25 JUILLET 2008

**PRESENTS :** M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mme BISAUTA, MM. GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, Mmes CONTRAIRES, GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mmes GETTEN-PORCHÉ, CASTEL, M. LACASSAGNE, Mme LANNEVERE, MM. DOMÈGE, CAZAUX, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

**ABSENTS OU EXCUSES :** MM. LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, Vice-Présidents ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE, MM. BRISSON, LAFITE, Conseillers Titulaires ; Mme PRADIER, M. POUYETS, Mme DURRUTY, M. LIÉNARD, Conseiller Suppléants.

**PROCURATIONS :** M. LABAYLE à M. GRENET ; M. MONDORGE à M. CAZAUX ; Mme JARRAUD-VERGNOLLE à Mme GETTEN-PORCHÉ ; M. LAFITE à Mme LANNEVERE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. GOUFFRANT.

O/J N° 2 - ADMINISTRATION GENERALE.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE 09 JUIN 2008 EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame GENTILI rend compte au Conseil des décisions prises par le Bureau de la Communauté d'Agglomération, en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

9 juin 2008 :

- Bail avec France Télécom pour l'exploitation et l'entretien de leurs installations.
- Abattements de redevances d'assainissement après une fuite d'eau potable en faveur de Madame ALLARY-BEDARRIDES, de Mademoiselle ETCHEVERRY et de la Copropriété Domaine de Sainte-Croix à Bayonne.
- Rétrocession à la Commune de Bayonne d'un immeuble situé 52, avenue de la Légion Tchèque.
- Rétrocession à la Commune d'Anglet d'un terrain situé 12, avenue de Bayonne.
- Rétrocession à la Commune d'Anglet d'un immeuble situé 9, avenue de Bayonne.
- Rétrocession à la Commune d'Anglet de terrains situés Route de Lavigne.
- Opération Lauga à Bayonne. Autorisation de dépôt d'une demande de permis de construire par la Société ICADE-CAPRI.
- Convention de mise à disposition au profit du PACT-HD d'un immeuble situé 4, avenue de Bayonne à Anglet.
- Mise en place de l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques. Convention-cadre.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le

28 JUIL. 2008

Affiché le

28 JUIL. 2008



P/Le Président,  
Le Vice-Président Délégué.

  
Pierre GRENADE

- Attribution d'une subvention de 250 Euros en faveur de la délégation des Pyrénées-Atlantiques de l'Association des femmes chef d'entreprise.
- Attribution d'une subvention de 3 000 Euros en faveur de l'Association Arcades.
- Attribution d'une subvention de 5 000 Euros en faveur de la Conférence Permanente d'Aménagement et d'Urbanisme.

DONT ACTE